

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 65 (1968)  
**Heft:** 4

**Rubrik:** Rapports ; Conférences ; Congrès

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Il me semblait bien que le cou et la figure du Jacob enflaient, mais en che-minant à son côté, je le voyais de profil et ça ne me frappait pas tellement. Faut dire aussi qu'on n'avait pas le temps de s'attendrir.

A peine entrés, la patronne, que nous connaissions bien, me tend la main :  
— Bonjour, ça va ?

Puis elle dévisage le Jacob et, sur un ton cérémonieux :  
— Monsieur...

Elle attendait que je le lui présente !

— Quoi, Monsieur ! s'indigne le Jacob, quoi, Monsieur, vous vous payez ma physionomie ?

Et il me prend à témoin de son comportement, ses yeux plantés dans les miens.

A mon tour, j'étais saisi de stupeur... méconnaissable qu'il était, absolument méconnaissable, le Jacob.

La boursouflure avait grossi sa figure, tendu la peau comme celle d'un tambour, effacé les rides, complètement.

On assure que sous le coup d'un chagrin, des gens peuvent blanchir en un instant et se retrouver vieux brusquement.

Eh ! bien, conclut M. Glanzmann, en deux minutes qu'il passa à se débattre avec les chèvres auprès des ruchers, le Jacob avait rajeuni de vingt ans ! Quelle cure hein ?

— C'est une histoire extraordinaire...

— Vous trouvez ? Pourtant elle ne vaut pas celle de la marmite enchantée.

Et, ses deux coudes bien plantés sur la table, mon interlocuteur me la raconta.

C'est à faire dresser les cheveux sur la tête...

Nous en reparlerons.

*André Marcel.*

De « Construire », mai 1967, transmis par A. Massino,

---

## RAPPORTS – CONFÉRENCES – CONGRÈS

---

### LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ORGANISATIONS SANITAIRES APICOLES DÉPARTEMENTALES DE FRANCE A TENU SON SECOND CONGRÈS A LYON LES 24 ET 25 FÉVRIER 1968

L'aimable invitation adressée par nos collègues d'outre-Jura aux apiculteurs suisses à participer à leur second congrès à Lyon, a permis à cinq Romands de suivre les travaux présentés et d'assister à d'intéressants entretiens.

Quoi de plus important, de plus actuel pour notre apiculture que l'état sanitaire des ruchers duquel dépend aussi pour une bonne part, une sélection bien comprise de nos abeilles.

Sélection et santé ne peuvent être dissociées, elles forment un tout bien homogène aussi, les travaux et les contacts entre apiculteurs d'un vaste et grand pays comme la France et les apiculteurs de Belgique, d'Allemagne fédérale et de Suisse revêtent-ils un

caractère important qui ne peut être que bénéfique pour chacun. L'apiculture se heurte un peu partout à de nombreuses difficultés de production plus spécialement. Le pâturage de nos abeilles n'offre plus les richesses d'autan soustraites par les nouvelles méthodes de cultures. Il faut bien s'adapter à la situation des temps actuels et chercher à résoudre le problème posé. Santé et sélection, telles sont les bases sur lesquelles la Fédération nationale des organisations sanitaires apicoles départementales (en abrégé FNOSAD), poursuit son important travail.

C'est avec intérêt et plaisir que nous avons assisté aux exposés présentés successivement par les docteurs Rousseau, Douhet, Pillon pour la France, Gnaedinger, pour l'Allemagne fédérale, et de MM. Hermann pour la Belgique, Goetz pour le Bas-Rhin. Un exposé sur la situation en Suisse a été présenté par le soussigné.

C'est sous la présidence de M. le Dr Debroye de Losne, Côte-d'Or, que ce deuxième congrès national se déroula dans un esprit de bonne camaraderie. Notre résumé trop bref, fera part des points saillants de ces différents travaux qui tous sans exception mettent en évidence, l'importance incontestable d'une hygiène très soignée.

Pour le Dr **Douhet** du laboratoire de Nice, conseil est donné de commencer une visite générale des colonies par celles présumées saines et de veiller à une désinfection des mains et de l'outillage en fin d'opération sur les colonies malades. Manière de procéder un peu contraire à celle en usage chez nous qui recommande de visiter tout d'abord les colonies paraissant suspectes. On peut admettre en effet qu'il est aisé pour l'apiculteur de déceler les anomalies d'une colonie **après** avoir constaté le comportement parfait d'une colonie saine et vigoureuse. Dès que les anomalies sont constatées, les mesures indispensables d'hygiène peuvent être prises pour éviter la contagion toujours possible par l'apiculteur lui-même.

Sélection, génétique, hygiène forment un tout et en sélection, on donnera une confiance justifiée aux abeilles bonnes nettoyeuses. On sait qu'en effet toutes les colonies n'ont pas la même ardeur et que par conséquent les maladies peuvent trouver un terrain favorable à leur développement.

Ce sont de précieux renseignements sur les agents sanitaires et spécialistes apicoles qui sont donnés par le Dr **Rousseau**, directeur du laboratoire de Nice. Il se fait en France un excellent travail de vulgarisation sanitaire par des agents possédant une bonne formation professionnelle. Par la lutte directe, légale, occasionnelle et par une lutte continue également, efforts de vulgarisation, les agents sanitaires disposant de tout ce qui est nécessaire peuvent contribuer à un assainissement général des ruchers. On attend de ces agents sanitaires un esprit d'initiative permettant une intervention rapide par des mesures prises conscientieusement. Les infec-

tions se propagent avec rapidité, il faut donc chercher à les stopper. La qualité et la quantité des médicaments sont à faire contrôler par les services vétérinaires, les erreurs commises dans ce domaine ont de graves conséquences. Les procédés de désinfection doivent être appliqués avec exactitude selon les prescriptions. Des mesures permanentes de surveillance font aussi partie du travail de l'apiculteur en tout premier lieu et c'est bien lui qui doit être l'auxiliaire numéro un dans la lutte contre les maladies.

L'alimentation joue un rôle prépondérant dans l'état sanitaire du rucher et se trouve être parfois aussi la cause des maladies. La distribution gratuite des médicaments n'est pas à retenir car, de façon générale, elle n'a pas de valeur. Contrôlés et distribués par les offices vétérinaires, les prix de revient de ces médicaments sont avantageux pour l'apiculteur.

En France, la loque américaine est traitée au sulfathiasol si les colonies sont en bonne forme et peu atteintes ; le feu, en revanche, est utilisé pour les colonies faibles ou très malades. A la condition expresse que les opérations de désinfection soient faites avec minutie, exactitude selon les prescriptions, opérations occasionnant du travail et de la peine, les résultats donnent satisfaction de façon générale.

La loque européenne est traitée à la streptomycine et à l'api-mycine et l'acariose au Folbex. Ce dernier traitement pour sa durée exige, pour être efficace un effort de persévérance. Le Fumidil B est en usage pour la lutte contre la nosémose.

Le Dr Pillon, inspecteur en chef au Ministère de l'agriculture fait un intéressant historique de ce qui a déjà été fait en France. Trait d'union de grande valeur entre l'Etat et les organisations, le docteur Pillon est un auxiliaire apprécié de l'apiculture française.

Il appartenait au Dr Gnaedinger de l'Allemagne fédérale de donner également différentes précisions relatives aux maladies. La loque américaine cause des dégâts ; 700 cas furent constatés en 1967 chez 15 000 apiculteurs groupant 140 000 colonies. Le traitement au Sulfathiasol, lors des transvasements et prescriptions soigneusement observés, donne de bons résultats. Mais, on craint aussi pour le miel qui ne doit sous aucun motif contenir du Sulfathiasol aussi ce dernier est-il utilisé avec précaution et plus spécialement à certaines époques, afin d'exclure définitivement tout danger de mélange au miel de concommation. Selon le Dr Gnaedinger, l'acariose offre un caractère plus sérieux en Allemagne fédérale qu'en France. L'état latent de cette maladie est fréquent et la situation s'aggrave parfois très rapidement. On compte aussi sur la vigilance des apiculteurs aidés des conseillers apicoles pour le dépistage des maladies. Le Noséma est traité soit par le Nosémak ou le Fumidil B. On recommande le changement des reines pour combattre les Mycoses.

**M. Hermann**, président de la Chambre syndicale belge, donne d'intéressants renseignements sur l'état sanitaire des ruchers du pays. La loque n'exerce plus ses ravages elle a pratiquement disparu. L'acariose et la nosémose sont traitées avec les médicaments d'usage ; on s'efforce d'améliorer l'état sanitaire en cherchant, mais aussi en prêtant l'oreille à tout ce qui se fait dans les différents pays. En 1967, l'état sanitaire du rucher belge s'est amélioré ; il a été constaté que de nombreuses colonies non traitées, se sont automatiquement débarrassées des maladies. Récolte et conditions atmosphériques en sont probablement la cause.

L'exposé du vice-président de la Fédération des syndicats du Bas-Rhin, **M. Goetz**, oriente plus spécialement sur les efforts déployés en matière de sélection où l'autodéfense contre les maladies joue un rôle important.

Etat sanitaire du rucher suisse et sélection apicole, deux sujets développés par **G. Matthey**, rédacteur du « Journal suisse d'Apiculture ». Dans la gamme des maladies connues ou peu connues, la loque américaine plus spécialement, a occasionné en Suisse en 1967, de sérieux dégâts. Malgré d'énergiques mesures prises par les autorités suisses, mesures ordonnant la destruction par le feu à l'exclusion de traitements, l'épidémie a trouvé un terrain favorable à son extension sur l'ensemble du territoire de la Confédération.

Face à cette situation, bon nombre d'apiculteurs se demandent si ce procédé reste seul valable, et si des essais de traitement au Sulfathiasol ne devraient pas être tentés à l'instar de ce qui se pratique chez nos voisins. On pense aux belles colonies sélectionnées qu'il faut parfois étouffer.

Notre situation en Suisse peut-elle en tout point être comparée à celle de nos collègues d'autres pays où l'apiculture est une profession reconnue, où le cheptel doit assurer l'existence de l'apiculteur et de sa famille alors que chez nous, ces cas n'existent pas ou sont de rares exceptions. A défaut de pouvoir indemniser à leurs valeurs réelle les colonies malades, on cherche à leur sauver la vie et c'est bien normal.

En Suisse, la nouvelle loi fédérale sur les épizooties devrait pouvoir avec l'appui financier des cantons, permettre d'indemniser partout de façon équitable les destructions ordonnées ou à défaut, autoriser les traitements au Sulfathiasol sous contrôle très sérieux.

Sur la sélection apicole en Suisse, différents renseignements sont donnés. On sort actuellement des sentiers battus, on sent la nécessité d'une étroite collaboration entre scientifiques et praticiens. La race « carniolienne » est actuellement en vedette en Suisse romande et dans une certaine mesure aussi en Suisse alémanique où la « Landrasse » perd du terrain. Cette année, des essais seront faits en Romandie avec la « caucasienne », la carniolienne ne paraissant pas

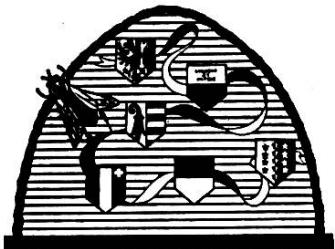
convenir à certaines régions du pays. La même abeille ne pouvant être utilisée dans n'importe quelle contrée de notre pays, un grand travail d'observation s'impose.

La journée du dimanche 25 février était plus spécialement réservée aux affaires internes de la fédération, séance instructive et pleine d'enseignements pour les auditeurs. On constate que les difficultés semées sur le chemin de nos voisins sont pareilles aux nôtres, mais que l'effort est payant. Il faut dans chaque pays travailler sans relâche, suivre la marche du temps pour rester toujours à la hauteur de la tâche.

Les cinq apiculteurs suisses présents au congrès de Lyon gardent un excellent souvenir de leur court séjour dans la grande cité du Rhône. L'accueil amical qui leur fut réservé a créé un climat favorable aux discussions. Rien ne manquait au plaisir des congressistes : visite du vieux Lyon commentée par de gentilles hôtesses du Syndicat d'initiative, films sur le dernier congrès d'Apimondia et « Sans Voile » film alsacien, vin d'honneur offert par la Ville de Lyon à l'Hôtel de Ville, etc., tout cela grâce au comité d'organisation avec M<sup>me</sup> et M. Lefèvre auxquels vont nos sincères remerciements.

Ces contacts amicaux entre apiculteurs de pays différents ne sont-ils pas des rayons de soleil sur les chemins de nos vies ?

G. Matthey.



## LA VIE DE NOS SECTIONS

---

### Nécrologies

#### HENRI BROCARD

Vers le milieu de février est décédé à Lonay, notre collègue et ami, Henri Brocard, à l'âge de 81 ans.

Il s'est éteint subitement et sans souffrance, sans que rien ne laisse prévoir une fin si soudaine.

C'était un modeste, mais excellent apiculteur ; depuis sa jeunesse il a soigné ses abeilles, son rucher était son délassement et sa joie.

Longtemps il a été un membre régulier aux assemblées et aux sorties de la section de Morges. Ces dernières années, son activité s'est ralentie mais il avait encore quelques ruches qu'il soignait avec amour.

Il passait de longues heures à observer ses abeilles et il aimait entendre leur bourdonnement familier.

Il affectionnait aussi sa promenade dans la campagne ; partout il voyait la main du Créateur et admirait ses œuvres.

C'était un ami sur lequel on pouvait compter. Il n'avait qu'une ambition, se dévouer pour sa famille, son Eglise et son prochain.

Sa vie a été un beau témoignage de devoir et de fidélité.